

Alsace Santé au Travail
3 Rue de Sarrelouis
67080 Strasbourg Cedex
Tél : 03 88 32 96 42 – adherents@ast67.org
www.ast67.org

Association Interentreprises de Santé au Travail du Bas-Rhin
inscrite au Tribunal d'instance de Strasbourg sous le VOL. XVIII – n° 17
Lieu de juridiction : Strasbourg
N° SIRET : 778 859 306 00020 NAF : 8621Z
N° TVA Intracommunautaire : FR26778859306
Nos agréments sont consultables sur le site www.ast67.org

Siège social de l'entreprise

N° SIREN de l'entreprise :

Dénomination Sociale (DS) :

Adresse :
.....

CP Ville Cedex :

Téléphone : —

@ mail :

Entre les soussignés :

Alsace Santé au Travail (AST67), sise 3 rue de Sarrelouis 67080 Strasbourg Cedex, représentée par Jacques de Juvigny, en sa qualité de Directeur Général ;

et

L'entreprise : représentée par :
qualité de

Il est convenu ce qui suit :

Le présent contrat formalise l'adhésion de l'entreprise à AST67.

1 - Engagements de l'entreprise

L'entreprise déclare adhérer à AST67 et s'engage à se conformer à toutes les dispositions des Statuts d'AST67, du Règlement Intérieur des adhérents, aux décisions du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale et plus généralement à toutes les dispositions législatives et réglementaires régissant les services de prévention et de santé au travail interentreprises.

Les Statuts et Règlement Intérieur sont disponibles sur le site internet d'AST67.

L'adhésion emporte le règlement du droit d'entrée et de la cotisation annuelle (proportionnelle au nombre de salariés) par l'entreprise à AST67. La grille des cotisations est communiquée à l'adhérent à l'adhésion, chaque année et est disponible sur le site internet d'AST67.

L'entreprise s'engage à communiquer à son médecin du travail son DUERP existant.

2 - Engagements d'AST67

En contrepartie de la cotisation, la mission d'AST67 est de contribuer à préserver la santé au travail des salariés de l'entreprise et d'accompagner l'entreprise, ses salariés et leurs représentants en matière de prévention des risques professionnels.

Aussi, AST67 apportera à l'entreprise l'offre de services suivante, conformément à la législation :

- La prévention et l'aide à l'évaluation des risques professionnels ;
- La surveillance de l'état de santé des travailleurs par la réalisation des visites médicales prévues par le Code du travail ;
- La prévention de la désinsertion professionnelle et le maintien dans l'emploi.

Cette offre est détaillée sur le site internet d'AST67.

Une offre complémentaire, facultative, est proposée à l'entreprise. Le contenu de cette offre et ses tarifs sont précisés sur le site internet d'AST67.

L'entreprise dispose d'un espace personnalisé où seront notamment consignés le présent contrat d'adhésion, les éléments relatifs à la cotisation, la fiche d'entreprise et les éventuels rapports de pluridisciplinarité. Cet espace personnalisé permettra également à l'entreprise de demander les rendez-vous pour les visites médicales et de disposer des documents de fin de visite médicale.

AST67 s'engage à délivrer l'offre de services dans les délais réglementaires, sous respect d'un délai de prévenance suffisant.

AST67 s'engage à respecter les principes d'égalité, d'équité de traitement et d'impartialité vis-à-vis des adhérents et entre les adhérents.

Jacques de Juvigny - Directeur général d'AST67

Fait à : le

Cachet et signature

Cachet et signature

Pour que l'adhésion soit effective, merci de nous fournir le présent contrat d'adhésion signé et revêtu du cachet ainsi que les documents complétés suivants :

- La fiche de renseignements administratifs figurant en page 3 de ce document.
- La liste nominative (au format Excel ci-joint) de vos salariés, incluant leurs risques d'exposition professionnelle.

Renseignements administratifs sur l'établissement dans le Bas-Rhin

Merci de compléter un bulletin par établissement concerné

N°SIRET :

Adresse de l'établissement dans le Bas-Rhin

DS

Adresse

.....

CP Ville

Téléphone.....

@mail

NAF :

N°TVA Intracommunautaire :

.....

Adresse facturation

DS

Adresse

.....

CP Ville

Téléphone.....

@mail

Envoi des factures : par mail **ou** par courrier

Effectif de l'établissement dans le Bas-Rhin

Informations obligatoires

Nombre de salariés SIR

Nombre de salariés SI

TOTAL

Contacts au sein de l'établissement dans le Bas-Rhin

Informations conseillées transmises à l'équipe de santé au travail

	NOM Prénom	@ mail	Téléphone
Directeur / Gérant			
Responsable RH			
Responsable HSE			
Responsable opérationnel			
Assistante de direction / Secrétaire			
Infirmier(e)			
Responsable CSE			
Autre contact			